

# ISFEC

## CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

Non Dispensé des Matières Générales

*Le CAP Métiers De La Coiffure est un diplôme de niveau 3 visé par l'Etat.*

### Prérequis

Tout public, cependant il est préférable de maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral.

### Mode de formation

En initial ou en alternance.

### Durée et rythme de la formation

Formule	Mode	Durée	Rythme
CAP 2 ans	Initial	Environ 80 semaines selon calendrier (dont 12 semaines consacrées aux PFMP selon le référentiel)	Du Lundi au vendredi
CAP 2 ans	Alternance	910 h de formation en CFA et 2730 h en entreprise	25 % du temps du contrat, soit entre 2 jours et 2,5 jours par semaine
CAP 1 an Adultes*	Initial	Environ 35 semaines selon calendrier (dont 12 semaines consacrées aux PFMP selon le référentiel)	Du mardi au vendredi
CAP 3.0* (FOAD)	Initial mixte	Formation à distance, incluant 210 h de formation pratique en centre	une journée par semaine

\*Module de matières générales non inclus, mais possible en option.  
PFMP = période de formation en milieu professionnel

### Objectif de la formation

Préparation et obtention du CAP Métiers De La Coiffure.

# ISFEC

## Référentiel d'activités professionnelles CAP Métiers De La Coiffure

Le ou la titulaire du CAP Métiers De La Coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- L'accueil de la clientèle
- Le conseil et la vente de services et de produits.

Il ou elle gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

## Emplois concernés

Le ou la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers De La Coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprise de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- Secteurs du spectacle et de la mode ;
- Établissement et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centres d'esthétique, de thalassothérapie, établissement de tourisme et de loisir, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

**Emplois concernés :** coiffeur(se), coiffeur(se) vendeur(se), conseiller(ère) de vente de produits d'hygiène et/ou cosmétiques capillaires.

# ISFEC

## Modalités d'évaluation

### À l'entrée

Test de pré-positionnement avant le début de la formation.

### Tout au long de la formation

Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- Évaluations écrites sur support papier
- Évaluations écrites sur support informatique
- Évaluations orales et de compréhension
- Évaluations en ligne écrite sur notre plateforme Net-Yparéo

**Contrôle continu** pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en trois trimestres, avec envoi des trois bulletins trimestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.

**Examen blanc** sur le deuxième trimestre correspondant scrupuleusement au règlement d'examen et notamment à la définition de l'épreuve (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

### Passage de l'examen final

- o Forme globale (obligatoire pour les apprentis) ou progressive (par bloc) selon le choix des candidats
- o Possibilité de valider les blocs séparément

## Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre)

- Cours théorique, TD, évaluations
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs.
- Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans TV (diffusion de supports et des tutoriels vidéos) reliés à un PC portable utilisé par le

# ISFEC

formateur ; les équipements (mobilier, appareils, matériels) sont tels qu'imposés par les référentiels de certification.



## Encadrement de l'étudiant

### ➤ Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de trimestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin de chaque trimestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

### ➤ En plus, pour les formules hebdomadaires ou en alternance

- Réunion mensuelle des délégués en présence de la responsable pédagogique, afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formations en étant à l'écoute des étudiant(e)s
- Réunion parents-professeurs annuelle pour permettre la rencontre entre les parents-étudiant(e)s et les formateurs.

### ➤ Au niveau des PFMP\*

L'encadrement, le placement, l'élaboration des conventions et le suivi des périodes sont assurés par la responsable des relations entreprises.

\* PFMP = période de formation en milieu professionnel. Cela ne concerne pas les étudiants inscrits en candidat libre

### ➤ Au niveau de l'alternance

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi des périodes sont assurés par le responsable des relations entreprises.

# ISFEC

## Référentiel de certification

Pôles	Activités	Tâches									
	<b>Tâches communes aux activités du pôle 1</b> T1-1 - Préparation, gestion et remise en état des postes de travail T1-2 - Entretien des matériels (outils, appareils), du linge, des équipements et des espaces de travail T1-3 - Mise en œuvre de la démarche respectueuse de l'environnement retenue dans l'entreprise T1-4 - Auto évaluation de la qualité de la réalisation										
	1.A	Élaboration d'un diagnostic Réalisation d'un diagnostic Formalisation du diagnostic									
<b>Pôle 1</b> <b>Réalisation de prestations de coiffure</b>	1.B	Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire Réalisation d'un shampoing Réalisation d'un soin capillaire									
	1.C	Réalisation de techniques de base de coiffure <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center;">1.C1</td> <td style="width: 10%;">Coupe</td> <td>Réalisation d'une coupe femme Réalisation d'une coupe homme</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1.C2</td> <td>Couleur</td> <td>Réalisation* d'une coloration Réalisation* d'un effet de couleur <i>*exécution sans conception</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1.C3</td> <td>Forme</td> <td>Réalisation d'une mise en forme temporaire Réalisation* d'une mise en forme durable par enroulage Réalisation d'un coiffage <i>*exécution sans conception</i></td> </tr> </table>	1.C1	Coupe	Réalisation d'une coupe femme Réalisation d'une coupe homme	1.C2	Couleur	Réalisation* d'une coloration Réalisation* d'un effet de couleur <i>*exécution sans conception</i>	1.C3	Forme	Réalisation d'une mise en forme temporaire Réalisation* d'une mise en forme durable par enroulage Réalisation d'un coiffage <i>*exécution sans conception</i>
		1.C1	Coupe	Réalisation d'une coupe femme Réalisation d'une coupe homme							
		1.C2	Couleur	Réalisation* d'une coloration Réalisation* d'un effet de couleur <i>*exécution sans conception</i>							
1.C3	Forme	Réalisation d'une mise en forme temporaire Réalisation* d'une mise en forme durable par enroulage Réalisation d'un coiffage <i>*exécution sans conception</i>									
	<b>Tâches communes aux activités du pôle 2</b> T2-1 - Utilisation des outils numériques et des logiciels professionnels										
<b>Pôle 2</b> Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	2.A	Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous Création de la relation client Recueil des attentes du (de la) client(e) Prise de rendez-vous Actualisation du fichier clientèle									
	2.B	Conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires Conseil au (à la) client(e) Réalisation de la vente et de l'encaissement									
	2.C	Contribution à l'activité de l'entreprise Exercice de son activité au sein de l'entreprise Valorisation des produits, des matériels dans différents espaces Participation à la gestion des stocks									

# ISFEC

## Définition des épreuves – Règlement d'examen

Spécialité « Métiers de la coiffure » du certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)	Scolaires (Établissements privés hors contrat)		
			Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF)	Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités)		
			Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Formation professionnelle continue (Établissements privés)		
				Enseignement à distance Candidats individuels		
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée	
<b>UNITES PROFESSIONNELLES</b>						
EP1 – Techniques de coiffure	UP1	14 <sup>(1)</sup>	CCF <sup>(3)</sup>	Ponctuel pratique et écrit	6h45 <sup>(2)</sup>	
EP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2	3	CCF	Ponctuel oral	0h20 maximum	
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL</b>						
EG1 – Français et histoire- géographie – enseignement moral et civique *	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2h15	
EG2 – Mathématiques – Physique- chimie *	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2h	
EG3 – Éducation physique et sportive *	UG3	1	CCF	Ponctuel		
EG4 – Langues vivantes *	UG4	1	CCF	Ponctuel oral	0h20	
<b>Epreuve Facultative</b> - Arts appliqués et cultures artistiques <sup>(4)</sup>	UF	1	CCF	Ponctuel écrit et pratique	1h30	

(1) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

(3) – CCF : Contrôle en cours de formation

(4) – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

# ISFEC

## Programme de Formation

### Bloc 1 – Réaliser des prestations de coiffure

- Élaborer un diagnostic
- Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base de coiffure :
  - Coupe (femme, homme)
  - Couleur (coloration et effets de couleur) (exécuter sans concevoir)
  - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable par enroulage, coiffage)

### Bloc 2 – Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de RDV
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

### Bloc 3 – Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique

#### Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

# ISFEC

## Histoire-géographie et enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon les critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

## Bloc 4 – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques

- Rechercher, extraire, organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
- Argumenter avec précision
- Mettre en œuvre un protocole expérimental en utilisant les outils appropriés, y compris informatiques
- Participer à la conception d'un protocole
- Rendre compte oralement ou par écrit d'une activité expérimentale
- Respecter les règles de sécurité

## Bloc 5 – Éducation physique et sportive

### Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de la vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

# ISFEC

## Indicateurs de résultats

- 100 % de réussite à l'examen final en 2024
- 33,3 % de rupture en cours d'année en 2024
- 100 % de nos élèves entrent sur le marché de travail (poursuite d'études ou CDD CDI en France ou au Luxembourg) en 2023
- Valeur ajoutée de l'établissement : + 58% en 2023

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP\\$33616\\$CAP](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP$33616$CAP)

## Équivalences et passerelles

- Pas d'équivalence au CAP Métiers De La Coiffure
- Passerelle possible entre les différentes formules de CAP Métiers De La Coiffure

## Modalités d'accès

1. Présélection sur dossier de candidature (incluant test de prérequis)
2. Entretien pédagogique individuel
3. Commission pédagogique
4. Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

## Prochaine rentrée

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

## Tarifs

- **Alternance** (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) :
- Prise en charge totale par l'OPCO de l'entreprise
- **Formation initiale** :
- 300 € de frais d'inscription
- 4 090 € l'année de formation (Possibilité d'échelonnement mensuel)
- Kit premier équipement : 780 €

# ISFEC

## Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Séverine Vellinger – [svellinger@isfec.fr](mailto:svellinger@isfec.fr) ou au 03 82 34 05 50

## Code RNCP

CAP Métiers De La Coiffure certifié au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP39266**

**Certificateur** : MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2029